

COMMUNE DE CHABANAIS

CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 11 avril 2016

Le Conseil Municipal, après avoir adopté le procès verbal de la précédente réunion, aborde l'ordre du jour et accepte de ajouter un point : l'approbation du règlement intérieur de l'ALSH.

I. PAIEMENT FACTURE

Est accepté le paiement de la facture de la CUMA pour un montant de 407,78 €. Elle concerne des travaux effectués pour éviter le déversement des eaux de pluie sur un chemin communal.

II. LOCATION SALLE DES FETES

Suite à l'assemblée générale du Crédit Agricole, il est décidé de facturer la location de la salle des fêtes au prix de 200 €.

III. TARIFS ALSH AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2016

Après discussion, il a été décidé de modifier au 1^{er} septembre 2016 les tarifs du Centre de Loisirs :

Enfants Communes de Chabonais, Pressignac, Exideuil ou scolarisés à Chabonais

Tarif	Journée avec repas	Journée sans repas	½ journée avec repas	½ journée sans repas
QF > 680	7,82 €	5,46 €	5,09 €	2,73 €
QF de 531 à 680	7,40 €	5,04 €	4,88 €	2,52 €
QF de 401 à 530	7,08 €	4,72 €	4,72 €	2,36 €
QF de 0 à 400	6,40 €	4,04 €	4,04 €	2,01 €

Enfants hors Commune

Tarif	Journée avec repas	Journée sans repas	½ journée avec repas	½ journée sans repas
QF > 680	9,81 €	7,45 €	6,09 €	3,72 €
QF de 531 à 680	9,45 €	7,08 €	5,88 €	3,51 €
QF de 401 à 530	8,34 €	5,98 €	5,35 €	2,99 €
QF de 0 à 400	7,61 €	5,25 €	4,98 €	2,81 €

IV. TARIFS RESTAURANT SCOLAIRE

Les tarifs du restaurant scolaire seront revalorisés à compter du 1^{er} septembre 2016. Le prix du repas enfant est fixé à 2,50 €.

V. TARIFS ACCUEIL DE LOISIRS ETE

Les tarifs 2016 pour les séjours d'été de l'ALSH sont fixés comme suit :

		Enfants Commune de Chabonais	Enfants hors Commune
TARIF 1	QF > 680	10,93 €	11,93 €
TARIF 2	QF de 531 à 680	9,93 €	
TARIF 3	QF de 401 à 530	8,93 €	
TARIF 4	QF de 0 à 400	7,93 €	

Participation Commune de CHABANAIS :

Tarif 1 : 1 p/jour

Tarif 2 : 2 p/jour

Tarif 3 : 3 p/jour

Tarif 4 : 4 p/jour

SEJOUR SPORT ET NATURE UZERCHE

		Enfants Commune de Chabonais+ Communes associées	Enfants hors Commune
TARIF 1	QF > 680	129,15 p	134,15 p
TARIF 2	QF de 531 à 680	124,15 p	
TARIF3	QF de 401 à 530	119,15 p	
TARIF 4	QF de 0 à 400	114,15 p	

Participation Commune de CHABANAIS (pour les 4 jours) :

Tarif 1 : 5 p/jour

Tarif 2 : 10 p/jour

Tarif 3 : 15 p/jour

Tarif 4 : 20 p/jour

SEJOUR CPA LATHUS (ados)

		Enfants Commune de Chabonais+ Communes associées	Enfants hors Commune
TARIF 1	QF > 680	176 p	186 p
TARIF 2	QF de 531 à 680	171 p	
TARIF3	QF de 401 à 530	166 p	
TARIF 4	QF de 0 à 400	161 p	

Participation Commune de CHABANAIS (pour les 4 jours) :

Tarif 1 : 5 p/jour

Tarif 2 : 10 p/jour

Tarif 3 : 15 p/jour

Tarif 4 : 20 p/jour

VI. REGLEMENT INTERIEUR ALSH

Le règlement intérieur est accepté. Il reprend la répartition des heures de TAP (3 h les lundi, mardi et jeudi) et prévoit que toute absence non justifiée à l'accueil de loisirs soit facturée.

VII. VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

Afin de faire face à une baisse de 16 % des dotations versées par l'Etat et considérant qu'aucune augmentation n'a été pratiquée ces dernières années, il est décidé d'augmenter les taux d'imposition en 2016 :

- Taxe d'habitation : 12,76 % (pour mémoire en 2015 : 12,63 %)
- Taxe foncière (bâti) : 18,09 % (pour mémoire en 2015 : 17,91 %)
- Taxe foncière (non bâti) : 59,51 %
- CFE : 19,35 %

Par ailleurs, il est à noter que comme chaque année, l'Etat procède à une revalorisation forfaitaire nationale fixée par la loi des finances.

VIII. BUDGET PREVISIONNEL COMMUNE & ASSAINISSEMENT 2016

Les principaux investissements pour 2016 sont :

- réfection et désamiantage toiture Médiathèque (45 000 €),
- extension de la maison petite Enfance (170 000 €),
- achat de matériel (panneaux, clôtures pour mise aux normes des aires de jeux),
- études pour réhabilitation cantine scolaire (20 000 €),
- travaux écoles et bâtiments communaux (pose de stores, gâches électriques, ...),
- acquisition de matériel informatique notamment d'un serveur pour la Mairie,
- travaux de voirie : FDAC, réfection de chemins divers.

Les différents budgets pour 2016 s'équilibrent ainsi :

- Commune : 2 058 580 € (fonctionnement)
541 167 € (investissement)
- Assainissement : 119 025 € (exploitation)
263 265,49 € (investissement)

L'équilibre de ces budgets est obtenu en réalisant un emprunt de 26 380 € et en augmentant la taxe d'habitation et la taxe foncière (non bâti) pour tenter de pallier la baisse des dotations qui avoisine les 65 000 €.

AFFAIRES DIVERSES

- Deux médailles du travail seront remises à des employés communaux. Un repas convivial (type panier partagé) sera organisé entre les élus et le personnel à cette occasion.
- Suite à un vol de matériel (outils, bétonnière, etc.), les voleurs ont été identifiés et le matériel nous a été restitué.
- L'ATD s'est rendue à la mairie pour affiner le projet de réhabilitation de la cantine. Il est envisagé de mettre un terme au contrat de livraison en liaison froide au profit de repas en liaison chaude préparés par le Collège.

Des diagnostics relatifs à l'amiante et à l'isolation thermique seront nécessaires au préalable.

- Des réductions des dépenses de fonctionnement doivent être réalisées. Il sera demandé aux différents services communaux de réduire de 5 % leurs dépenses et des pistes de réflexion sont évoquées : feu d'artifice, subventions aux associations, repas des aînés.
- Le cabinet VINCENT a procédé au découpage d'une parcelle à Mayéras. 4 lots pourraient être créés.